

# CONCOURS DE PROFESSEUR(E) DES ÉCOLES (CRPE) 2022

Résultats d'admission : le 15 juin 2022 sur [www.ac-grenoble.fr](http://www.ac-grenoble.fr)

**FÉLICITATION POUR VOTRE ADMISSION,  
VOUS DEVEZ DESORMAIS :**



1. SAISIR VOS VŒUX D'AFFECTATION DÉPARTEMENTAUX POUR VOTRE ANNÉE DE STAGE :

**DU JEUDI 16 JUIN à 8 h AU DIMANCHE 19 JUIN à minuit sur  
ORIANEE :**

via le site [www.ac-grenoble.fr](http://www.ac-grenoble.fr) - "Lauréats CRPE 2022"  
Un message vous avertira de l'ouverture de l'application ORIANEE



2. CONSTITUER ET RENDRE VOTRE DOSSIER ADMINISTRATIF :

**POUR LE 20 JUIN AU PLUS TARD**

Consultez les pièces à fournir et les documents à télécharger, remplir et renvoyer, sur le site [www.ac-grenoble.fr](http://www.ac-grenoble.fr) - "Lauréats CRPE 2022"



3. VOUS INSCRIRE A L'INSPÉ :

Consultez > [l'espace dédié aux candidatures de l'INSPÉ](#)

**A NOTER :**

**LES RÉSULTATS D'AFFECTATION VOUS SERONT  
COMMUNIQUÉS PAR COURRIEL**

**LE LUNDI 27 JUIN 2022**

Vous serez professeur(e) stagiaire à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022.

**VOUS SEREZ INVITÉ(E) À PARTICIPER AUX JOURNÉES  
D'ACCUEIL DES PROFESSEUR(E)S STAGIAIRES**

Elles se dérouleront dans votre département d'affectation, **à compter du  
lundi 29 août 2022**. Les informations précises concernant cet accueil vous  
seront communiquées par la DSDEN de votre département.

